

| | |
|--------------------------------|---|
| 1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES | 2 |
| 2. ENCOMBREMENT | 3 |
| 3. INSTALLATION DU POÊLE | 3 |
| 4. UTILISATION | 7 |
| 5. ENTRETIEN | 8 |
| 6. SERVICE APRES-VENTE | 8 |

| |
|------|
| Page |
| 2 |
| 3 |
| 3 |
| 7 |
| 8 |
| 8 |



Illustrations non contractuelles.

IMPORTANT

Vous venez d'acquérir un appareil de chauffage au bois de notre gamme. Nous vous félicitons de votre choix. Cet appareil a été étudié avec soin. Pour en tirer tous les avantages que vous êtes en droit d'en attendre, faites appel à un spécialiste de notre marque. Il réalisera l'installation dans les règles de l'art et assurera les meilleures conditions de fonctionnement, de sécurité et assumera l'entière responsabilité de l'installation finale. Avant la première mise en service de votre poêle, lisez attentivement la présente notice d'installation et d'utilisation. Conserver soigneusement la notice ainsi que le bon de garantie comportant modèle et N° de série. Le non-respect des indications de ces deux documents entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.

- MISES EN GARDE -

Cet appareil est destiné à brûler du bois, en aucun cas il ne pourra servir d'incinérateur ou brûler des combustibles liquides, du charbon ou dérivés. Respecter toutes les réglementations locales et nationales ainsi que les normes européennes⁽²⁾ lors de l'installation et de l'utilisation de l'appareil. L'appareil de chauffage est chaud lorsqu'il fonctionne, particulièrement la face vitrée. Il reste chaud longtemps, même si les flammes ne sont plus visibles. Prendre les précautions pour éviter tout contact avec l'appareil (des jeunes enfants particulièrement).

Cet appareil doit être installé conformément aux spécifications des normes⁽²⁾ en vigueur. L'installation par un professionnel qualifié est recommandée. Les instructions de la présente notice sont à suivre scrupuleusement. Conserver soigneusement cette notice.

La responsabilité du constructeur se limite à la fourniture de l'appareil. Elle ne saurait être recherchée en cas de non-respect de ces prescriptions.

Sont spécialement interdits :

- L'installation de matières pouvant être détériorées ou altérées par la chaleur (meubles, papier peint, boiserie...) à proximité immédiate de l'appareil.
- La mise en place d'un récupérateur de chaleur de quelque type que ce soit, autres que ceux préconisés par le fabricant.
- L'utilisation de tout combustible autre que le bois naturel et la lignite.
- Toute modification de l'appareil ou de l'installation non prévue par le fabricant, qui dégagerait le fabricant de ses responsabilités et annulerait la garantie. Utiliser exclusivement des pièces de rechange recommandées par le fabricant.

Le non-respect de ces indications entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.

Les installations dans les lieux publics sont soumises au règlement sanitaire départemental, déposé à la préfecture de votre région.

Le fabricant se réserve le droit de modifier, sans préavis, la présentation et les cotes de ses modèles ainsi que la conception des montages si nécessaire. Les schémas et textes de ce document sont la propriété exclusive du fabricant et ne peuvent être reproduits sans son autorisation écrite.

1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

POÊLE

| | MAUD |
|---|-----------------------|
| Catégorie du poêle | Intermittent |
| Puissance calorifique nominale ⁽¹⁾ | 8,8 kW |
| Fonctionnement porte fermée uniquement | |
| Type de raccordement | vertical/horizontal |
| Rendement | 75 % |
| Taux de CO (13% O ₂) | 0,1 % |
| Température moyenne des fumées | 301 °C |
| Poussières | 16 mg/Nm ³ |

Combustibles

bois de chauffage

| | |
|------------------------------------|--|
| Taille des bûches | horizontalement 33 cm / verticalement 50 |
| Charge horaire nominale | 2,3 kg/h |
| Combustibles interdits | tous les autres dont charbons et dérivés |
| Débit massique des fumées | 8,7 g/s |
| Diamètre nominal départ des fumées | 150 mm |

Caractéristiques du conduit de fumées

| | |
|---|----------|
| Dimensions minimales du boisseau | 20x20 cm |
| Conduit isolé classement T450 N1 D3 Gxxx (Ø mini) | 150 mm |
| Hauteur mini du conduit au dessus de l'appareil | 4 m |

Dépression (10 Pa = 1 mm CE)

| | |
|----------------------------------|----------------------|
| Allure nominale | 12 Pa ± 2 Pa |
| Allure réduite (mini admissible) | 6 Pa ± 1 Pa |
| Maxi admissible | 20 Pa |
| Poids net/brut | 168 kg / 194 kg |
| Plaquette signalétique | au dos de l'appareil |

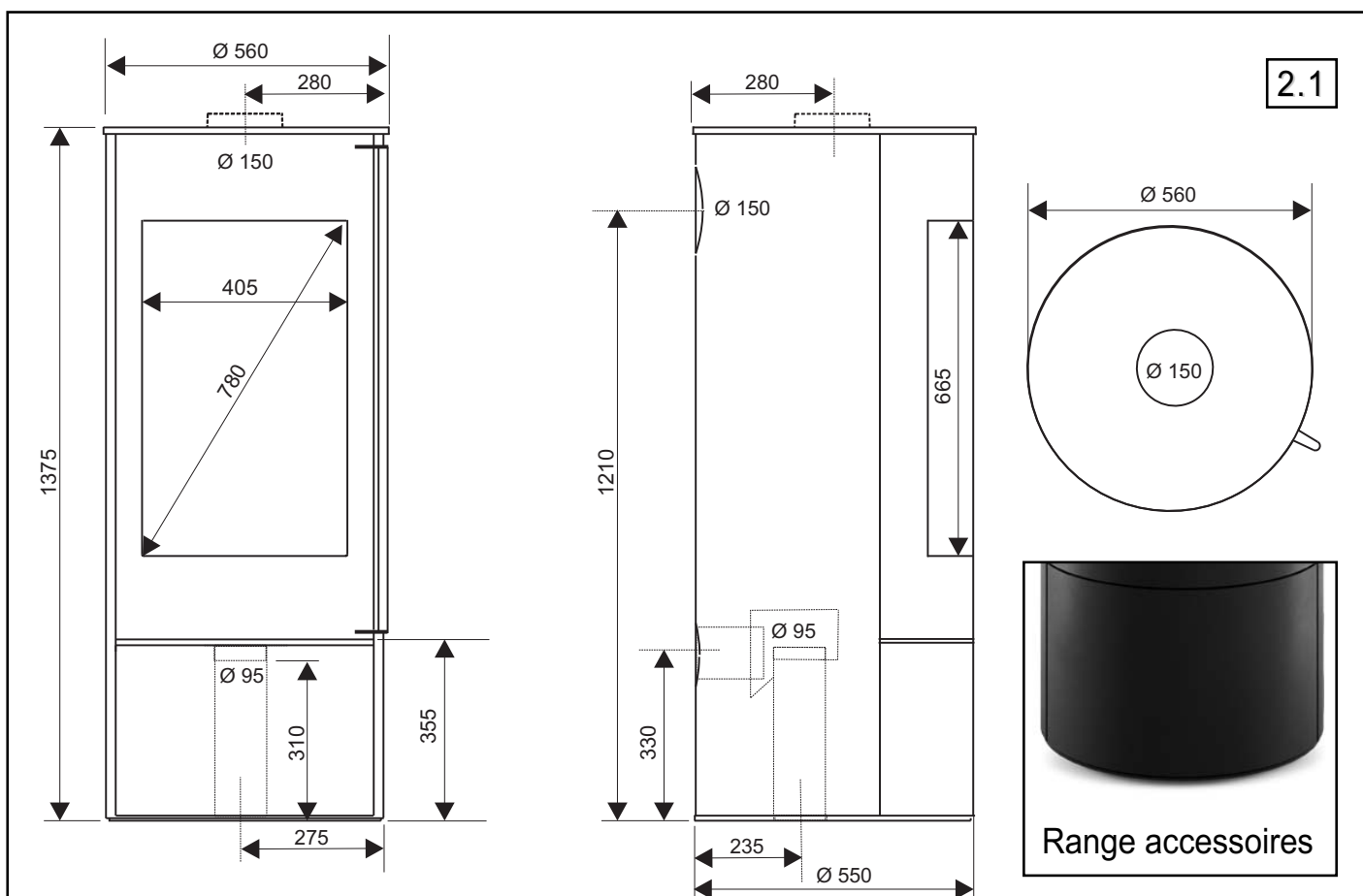
Accessoires fournis

| | |
|-----------------------------------|---------|
| Tampon obturateur inférieur (air) | fourni |
| Tampon obturateur dessus (fumées) | fourni |
| 4 Vérins de réglage | fournis |
| Gant isolant | fourni |

(1) Puissance nominale en fonctionnement porte fermée, combustible bois ou lignite ; selon essais suivant EN13240.

(2) DTU 24.1 traitant des conduits de fumées, DTU 24.2 traitant des cheminées équipées d'un poêle fermé; NF EN13240 traitant des poêles à combustible solide (disponibles à l'AFNOR).

2. ENCOMBREMENT MAUD



3. INSTALLATION

Appareil de chauffage au bois destiné à être installé à proximité d'un mur, peut être déplacé sans travaux annexes. Le raccordement au conduit de fumées se fait au moyen de conduit de raccordement marqué CE, en tôle émaillée ou en acier inoxydable. Le raccordement se fera sur un conduit de fumées individuel.

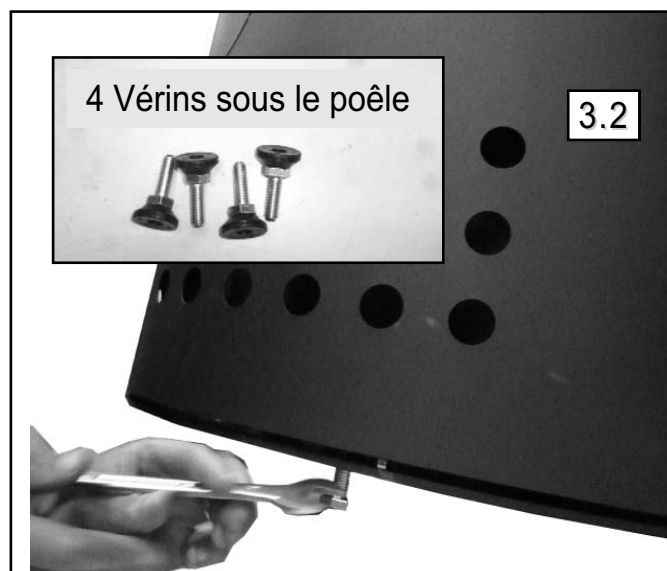
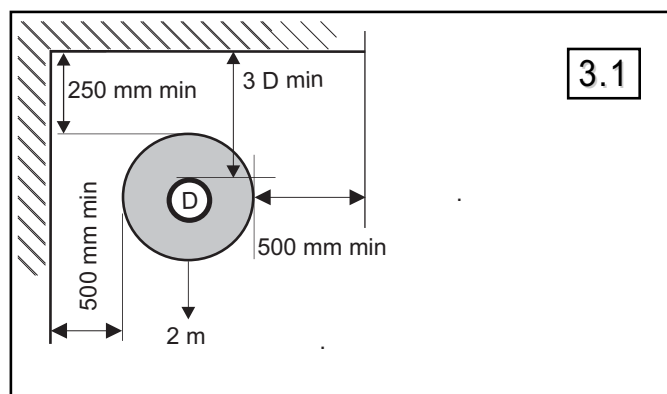
3.1 DISTANCES DE SÉCURITÉ (FIG. 3.1)

Respecter les distances de sécurité indiquées entre le mur et les cotés ou l'arrière de l'appareil. Si la paroi est incombustible, la distance de sécurité ne s'applique pas. Quelle que soit l'orientation du poêle, une distance de 2 m doit séparer la vitre du mur ou de toute matière inflammable.

3.2 MISE EN PLACE DE L'APPAREIL

L'appareil doit être installé sur un sol de capacité portante suffisante. Si la construction existante n'est pas satisfaisante, il faut réaliser les travaux nécessaires pour s'assurer que le sol supporte le poids de l'appareil (par ex. pose d'une plaque de répartition de charge). Installer le poêle à son emplacement définitif. Dans la zone de chargement, nous recommandons la pose d'un carrelage (par exemple) pour faciliter l'entretien.

Si nécessaire, mettre le poêle à niveau avec les 4 vérins fournis. Basculer le poêle latéralement pour fixer les 4 vérins avec une clé de 17 (ne pas basculer vers l'avant pour ne pas risquer d'endommager la base (nécessite 3 personnes)).



3.3 RACCORDEMENT D'AIR DE COMBUSTION

3.3.1 Prise d'air extérieur non raccordée

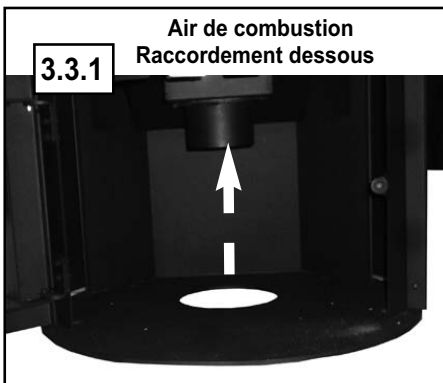
Si le raccordement de la buse à l'extérieur est impossible, une prise d'air frais extérieure supplémentaire positionnée face aux vents dominants est nécessaire au bon fonctionnement de la combustion, surtout si l'habitat est fortement isolé et/ou équipé d'un système mécanique de ventilation (V.M.C.). Elle doit avoir une section libre d'ouverture minimale de: 1 dm². Ne pas faire fonctionner le poêle si une hotte d'évacuation est en service.

Si le logement ne dispose pas d'une ventilation par balayage (conforme à l'arrêté de mars 1982), l'entrée d'air doit être non obturable.

Placer le tampon obturateur fourni dans le bûcher (fig. 3.3.9).

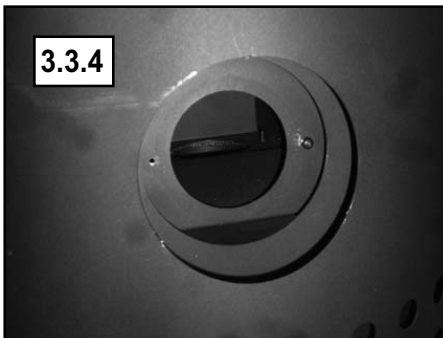
Raccordement du poêle à l'air extérieur :

Raccorder la buse d'entrée d'air à l'extérieur (avec une gaine alu flexible non fournie) avec un collier (non fourni).

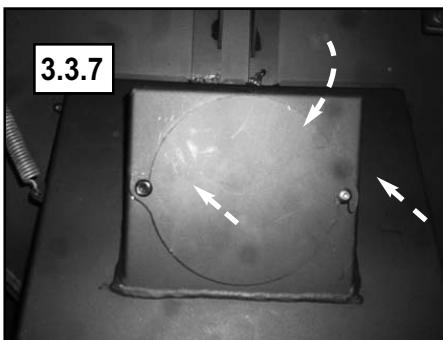


Raccordement dessous (fig.3.3.1) :

Raccorder la buse d'entrée d'air à l'extérieur



Extraire le tampon arrière.

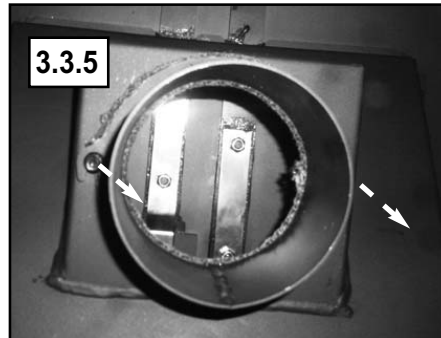


Fixer le tampon sous le boîtier d'entrée d'air.

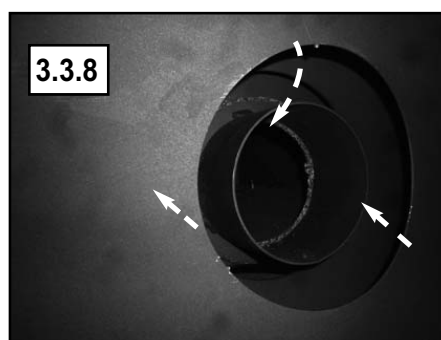


Raccordement arrière (fig. 3.3.2-3.3.9) :

En cas de sortie horizontale de la gaine: Découper l'obturateur arrière du poêle.



Désserrer les 2 vis de fixation de la buse d'air (clé Allen de 3).



Fixer la buse d'entrée d'air à l'arrière du poêle.

3.3.2 Prise d'air extérieur raccordée

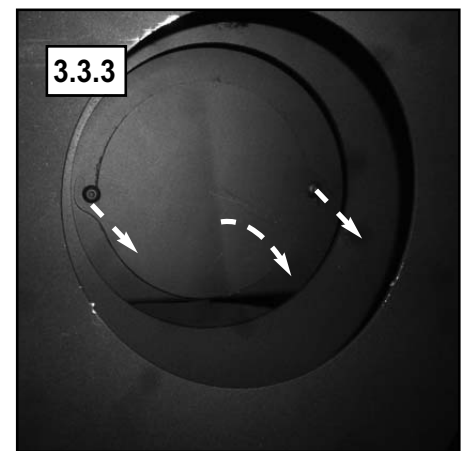
Ce poêle a été conçu pour être installé dans des habitations à forte isolation. Une buse de raccordement extérieur Ø 100 est montée d'origine sous le poêle. L'objectif est de ne pas prendre l'air de combustion dans la pièce, mais à l'extérieur. Ceci augmente le rendement de l'installation. De plus, la combustion n'est pas perturbée par la VMC ou une hotte aspirante.

Principes d'alimentation en air de combustion:

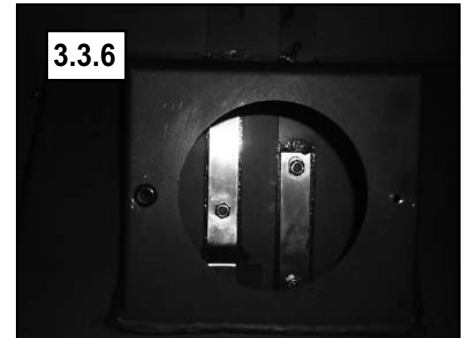
- 1) Directement à travers le mur du local vers l'extérieur.
- 2) Par un conduit débouchant dans le vide sanitaire; la section de la grille d'aération du vide sanitaire (en cm²) doit être égale à 5 fois la surface du vide sanitaire (en m²).
- 3) Par un conduit enterré (avec 1 coude > 90°); pour chaque coude supplémentaire, réduire la longueur Max. du conduit de 1 mètre.
L Max avec conduit Ø 100 mm: 8 m.

L'arrivée d'air de combustion ne doit pas risquer d'être obturée.

A l'extérieur, le conduit d'alimentation en air doit déboucher face aux vents dominants. Une grille non obturable, de section libre égale à la section du conduit et de maillage supérieur à 3 mm est nécessaire au départ du conduit.



Désserrer les 2 vis de fixation du tampon arrière (clé Allen de 3).



Démonter la buse d'entrée d'air du boîtier.

3.4 RACCORDEMENT DE FUMÉES

CONDUIT DE FUMÉES

Traiter avec vigilance et attention ce point de l'installation.

Le raccordement de cet appareil sur un conduit collectif est interdit.

Si le conduit existe: le faire ramoner mécaniquement (hérisson),

- faire vérifier sa classification, son état (stabilité, étanchéité, compatibilité des matériaux, section...) par un fumiste compétent.

Si le conduit n'est pas compatible (ancien, fissuré, fortement encrassé) :

- adressez-vous à un spécialiste pour sa remise en état suivant les réglementations en vigueur.

TUYAUX DE RACCORDEMENT

Utiliser des conduits T450 (minimum), émaillés ou inox 316 (disponible chez votre revendeur), sans réduction sur leur parcours.

Le raccordement au conduit doit être dans la pièce où est installé l'appareil. Ménager un accès pour le ramonage et le nettoyage du conduit de raccordement.

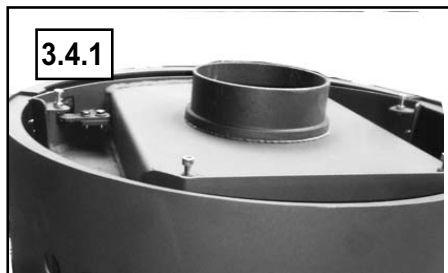
Le tuyau ne dépassera pas à l'intérieur du conduit et les emmanchements seront démontables et étanches.

Éviter une trop longue partie horizontale avant le conduit. Si celle-ci est inévitable, lui donner une pente ascendante de 5 cm par mètre.

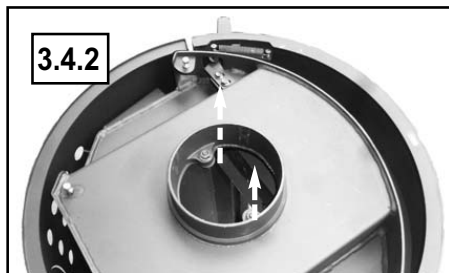
INVERSION DE RACCORDEMENT (FIG. 3.4.1-3.4.8)

Raccordement horizontal de la sortie de fumées.

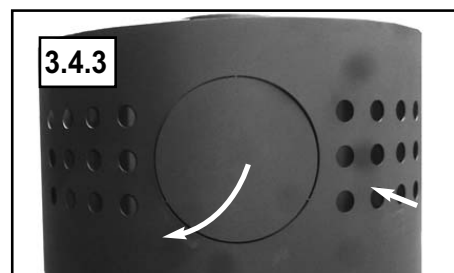
Inversion de la buse de sortie de fumées.



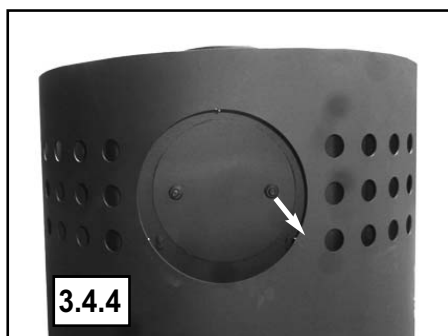
Soulever et retirer le couvercle du poêle.
Déposer le couvercle du poêle.



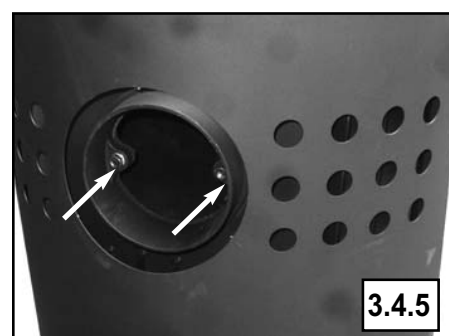
Démontez la buse supérieure (clef de 13).



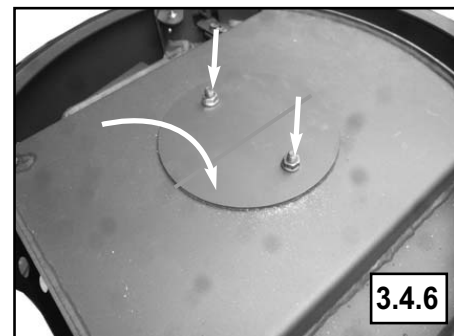
Découper l'obturateur arrière avec soin pour ne pas rayer la peinture (plus utilisé).



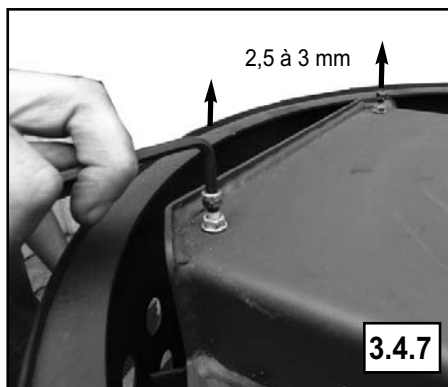
Démontez le tampon à l'arrière (2 vis crûciformes à conserver).



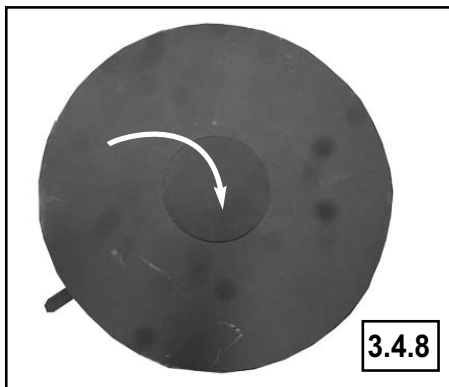
Fixer la buse à l'arrière (2 vis crûciformes).



Poser le tampon arrête vers le haut.
Fixer le tampon sur le poêle (2 vis crûciformes).



Remonter le niveau des 4 vis supportant le dessus du poêle (2,5 à 3 mm) avec une clef Allen de 5.

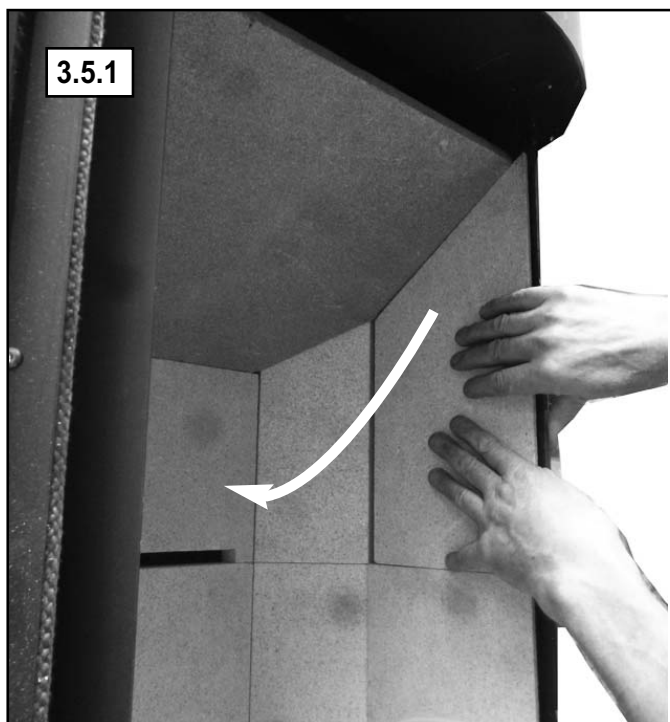


Poser le dessus du poêle. Poser le tampon (fourni dans le cendrier).
Installer le poêle à sa position définitive.
Le poêle est prêt pour le raccordement horizontal arrière du conduit de fumées.

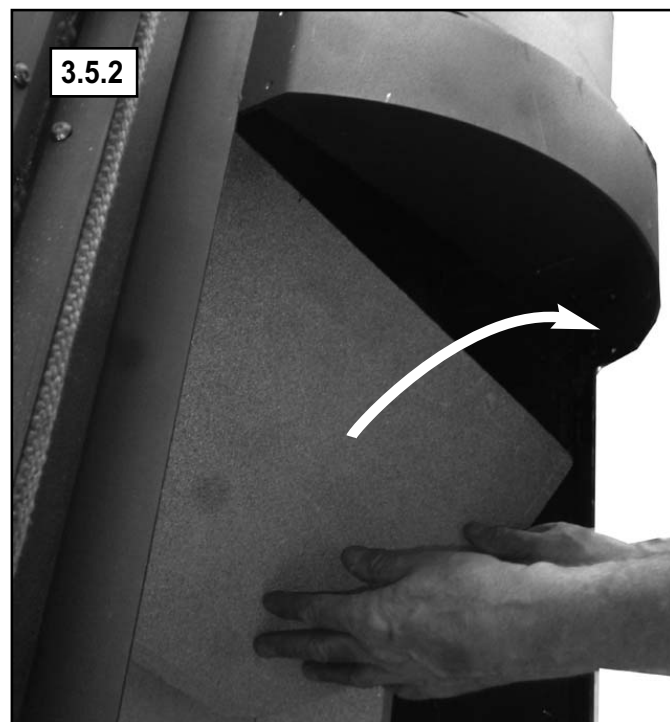
3.5 INSTALLATION DES DÉFLECTEURS (FIG 3.5.1-3.5.4)

Éléments importants des performances, les déflecteurs facilitent la récupération des suies lors du ramonage.

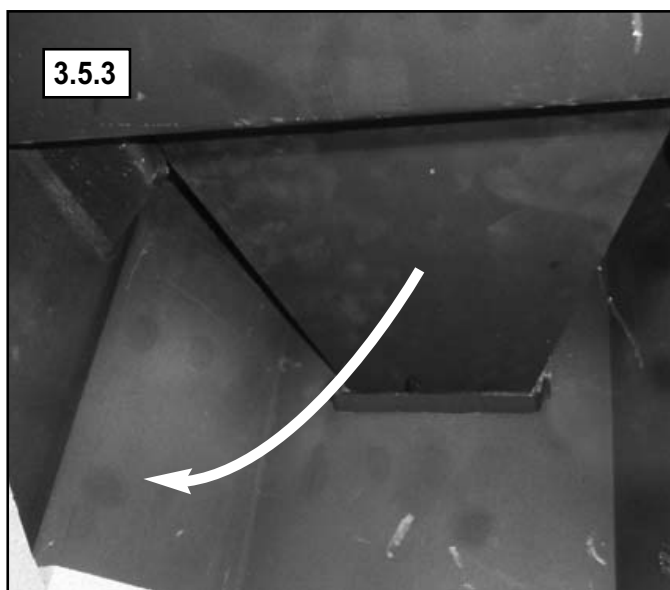
Avant la mise en service du poêle, démonter et nettoyer les déflecteurs à plusieurs reprises, pour se familiariser avec cette manipulation.



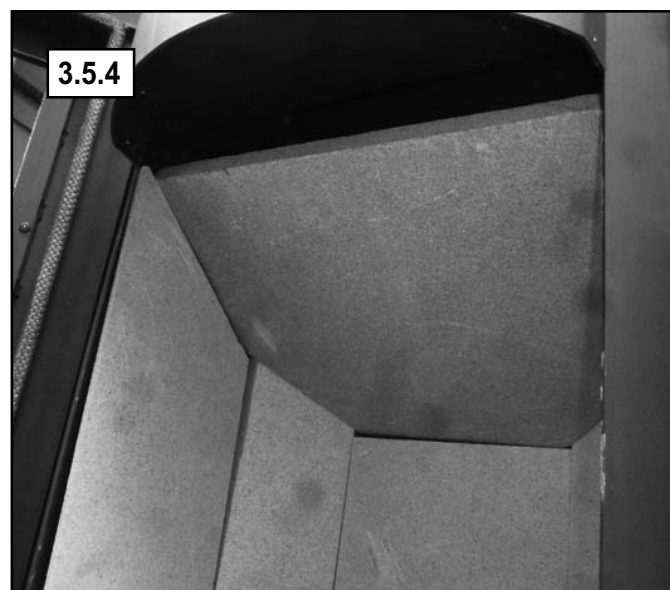
Soulever le déflecteur en vermiculite.
Extraire les parements latéraux supérieurs (gauche et droit).



Incliner et extraire le déflecteur en vermiculite. Repérer la position du dessus pour le remontage.



Incliner et extraire le déflecteur en vermiculite.



Remonter les déflecteurs (fig. 3.5.3; 3.5.2) et le parement (fig. 3.5.1) dans l'ordre inverse du démontage.

4. UTILISATION

ATTENTION

- Ce poêle à bois est destiné à fonctionner porte fermée. La porte doit rester fermée en permanence en dehors du chargement.
- Pour éviter tout risque de brûlure, ne pas toucher l'appareil et utiliser le gant isolant pour manipuler les différentes commandes.
- Le rayonnement calorifique au travers de la vitrocéramique impose l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée par la chaleur (mobilier, papier peint, boiserie,...). Une distance de 2 m évitera tout risque.

4.1 COMBUSTIBLES

4.1.1. Bois

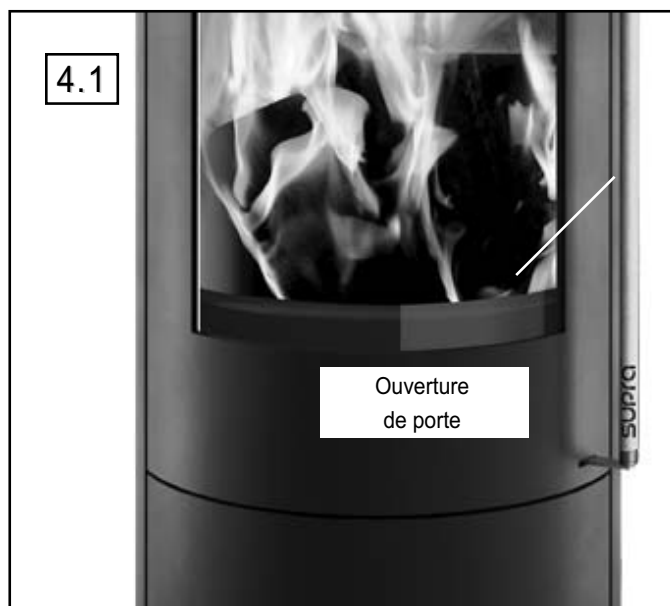
Cet appareil à hautes performances nécessite un combustible de qualité. Brûler exclusivement du bois de chauffage, en bûches, séché à l'air (2 à 3 ans de stockage sous abri ventilé) de 15 à 20 % d'humidité maximum.

- Préférer les feuillus durs (bouleau, charme, hêtre...),
- Eviter les feuillus tendres (tilleul, marronnier, saule, peuplier)
- Proscrire absolument les résineux (pin, sapin,...) en usage permanent, ainsi que les bois de récupération traités (traverses de chemin de fer, chutes de menuiserie...) et les déchets domestiques (végétaux ou plastiques).
- Ne jamais faire de flambées par brassées de petit bois, caissettes, bûchettes ou sarments qui provoquent des surchauffes brutales.

4.1.2. Lignite

En association ou non avec le bois, la brique de lignite est un combustible utilisable en allure ralentie. Disposer les briquettes en une couche sur un lit de braises, en se limitant à la surface de la grille.

ATTENTION ! L'utilisation même occasionnelle du charbon ou tous dérivés du charbon est formellement interdite. Cet appareil ne doit pas être utilisé pour brûler des déchets domestiques !



Commande d'air primaire

- + ouvert (tiré)
- fermé (poussé)

Commande d'air secondaire

- + ouvert (tiré)
- fermé (poussé)

4.2 ORGANES DE MANOEUVRE

4.2.1. Ouverture de porte (fig. 4.1)

Ouverture-fermeture de la porte :

- *lorsque l'appareil est froid*, directement à main nue,
- *lorsque l'appareil est chaud* avec un gant isolant

4.2.2. Commande d'air de combustion (en bas) (fig. 4.2)

Les commandes d'air de combustion (derrière la porte) agissent sur le débit d'air; elles permettent le contrôle du feu.

Tableau 4.A COMMANDES DU POELE

| Manette | air primaire | air secondaire |
|-----------------|--------------|----------------|
| Allumage | ouvert | ouvert |
| Allure nominale | 15 % | 80 % |

4.3 PREMIER ALLUMAGE

Enlever les étiquettes autocollantes, les éventuels cartons de blocage et s'assurer qu'il ne reste rien dans le cendrier.

Le premier allumage et la mesure du tirage peuvent être effectués par un professionnel qualifié.

Commencer par un feu léger puis, par paliers, augmenter la charge. Cette mise en température progressive permet la dilatation lente des matériaux et leur stabilisation. Un dégagement de fumées et d'odeurs, dues à la peinture, s'estompera avec le temps. Procéder ainsi pendant quelques jours avant utilisation normale. Ouvrir les fenêtres pendant les premières mises en température.

4.4 FONCTIONNEMENT

4.4.1. Allumage

- Pour allumer le feu par le dessus, disposer 2 bûches refendues sur la sole et poser le bois d'allumage en couches croisées sur les bûches. Poser un allumeur sur le bois d'allumage.

- Pour un allumage rapide par le bas, étaler du papier froissé, poser dessus du petit bois et du bois de petite section.

Mettre les commandes en position allumage (tableau 4.A). Allumer le combustible, fermer la porte de chargement et attendre la formation de braises. Lorsque le feu a bien pris, charger et mettre les commandes en position "allure nominale" (tableau 4.A). Disposer les bûches (présence simultanée de 2 bûches au moins) vers le fond du foyer. Il est préférable de charger en plusieurs fois plutôt que de manière excessive.

En cas de température extérieure très basse, un "bouchon" thermique du conduit de fumée peut se former. Celui-ci doit être réchauffé progressivement avant d'obtenir le tirage normal.

ATTENTION ! Ne jamais utiliser d'essence, d'alcool ni de fioul. . .

4.4.2. Rechargement

Recharger l'appareil quand il n'y a plus qu'un bon lit de braises et que les flammes ont disparu. Ouvrir lentement la porte afin d'éviter des refoulements de fumée (en cas d'ouverture en phase de combustion) ou des chutes de braises. Recharger, refermer la porte.

Attention: L'ouverture de la porte alors qu'il reste du combustible peut provoquer une sortie de flammes et de fumées.

4.4.3. Allure nominale

Régler les commandes conformément au tableau 4.A.

L'intensité du feu est déterminée par la quantité de combustible. Le bon fonctionnement de l'appareil dépend de l'alimentation suffisante en air frais.

4.5 CHARGE NOMINALE

Charger 2 petites bûches de bois pour un fonctionnement optimal (environ 2,3 kg). Disposer les bûches vers le fond de l'appareil, pour éviter les chutes de braises.

4.6 FONCTIONNEMENT EN INTERSAISON

Durant l'intersaison, lorsque la température extérieure dépasse 15°C, le tirage de la cheminée peut être insuffisant. Charger du petit bois pour réchauffer la cheminée et maintenir la grille propre pour améliorer le tirage.

4.7 EN CAS D'INCIDENT

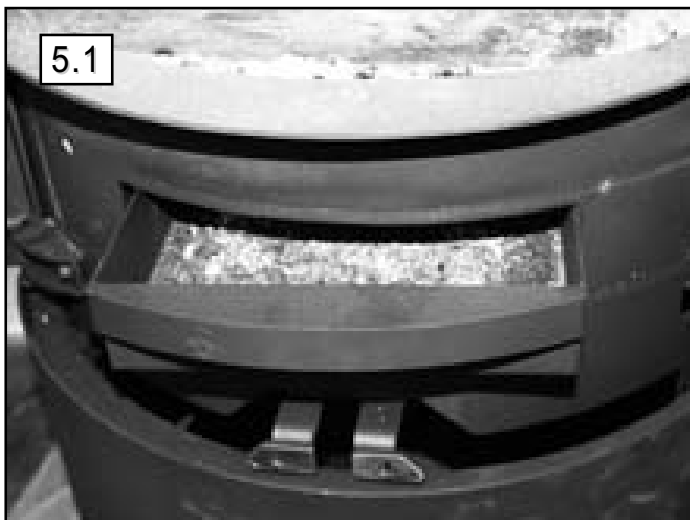
En cas d'incident dans l'habitation (feu de cheminée, départ de feu dans l'appareil, vents très violents...), maintenir fermée la porte de chargement et fermer les commandes de l'appareil.

5. ENTRETIEN

5.1 DÉCENDRAGE

Le décendrage est possible en fonctionnement.

Vider régulièrement le cendrier extractible. L'amas de cendres limite l'arrivée d'air sous la grille, risque d'entraîner sa déformation et perturbe la combustion. Replacer le cendrier.



5.2 ENTRETIEN DU POÊLE

Pour nettoyer le poêle, ne pas utiliser d'eau, de solvant ou de produit abrasif (même légèrement) mais uniquement un chiffon doux et sec.

5.3 NETTOYAGE DE LA VITRE

Nettoyer le vitrage à froid, à l'aide d'un chiffon humide, trempé dans de la cendre de bois.

Le système de balayage d'air permet de conserver la vitre la plus propre possible. Toutefois un léger noircissement peut apparaître dans certaines zones de la vitre en fonctionnement normal. Au ralenti, le balayage de la vitre est moins efficace.

5.4 RAMONAGE OBLIGATOIRE

La législation prévoit 2 ramonages par an (dont un pendant la période de chauffage) effectués avec un moyen mécanique (hérisson). Conserver les documents justificatifs du ramonage renseignés par l'entreprise ayant effectué les travaux de ramonage. Aspirer les suies dans le corps de chauffe. Extraire les parements nécessaires (cf § 3.5). Extraire le déflecteur. Nettoyer l'intérieur. Replacer les parements, respecter le sens de montage. Replacer le déflecteur.

Avant toute nouvelle utilisation de l'appareil, vérifier que tous les éléments sont bien en place.

6. SERVICE APRES-VENTE

Votre appareil comporte un certain nombre de pièces d'usure dont l'état est à vérifier lors de l'entretien annuel. Votre revendeur est à même de vous fournir les pièces de rechange nécessaires.

Pour toute demande de renseignements ou de pièces détachées, indiquer la référence et le numéro de série de l'appareil figurant sur la plaquette signalétique. N'utiliser que des pièces de rechange fournies par le fabricant.

SUPRA

SUPRA SA - RCS Saverne B 675 880 710 - SIRET 675 880 710 00032
B.P. 22 - 67216 OBERNAI
www.supra.fr